



**DÉCLARATION DE MONSIEUR LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET
DE L'ARTISANAT À L'OCCASION DE LA PREMIÈRE CÉLÉBRATION DE LA
JOURNÉE MONDIALE DE L'EMBALLAGE**

Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire célèbre aujourd'hui, aux côtés de la communauté internationale, la première édition de la **Journée Mondiale de l'Emballage**, une initiative portée par l'Organisation Mondiale de l'Emballage (World Packaging Organisation - WPO).

Je me réjouis que notre pays prenne pleinement part à cette mobilisation mondiale qui met en lumière un secteur souvent méconnu mais pourtant indispensable au développement économique, industriel, commercial et environnemental de nos nations.

L'emballage est au cœur de toutes les chaînes de valeur. Il accompagne nos produits agricoles, nos industries agroalimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, chimiques et manufacturières. Il protège les produits, réduit les pertes post-récolte, facilite leur transport, garantit leur qualité, assure leur traçabilité et renforce leur compétitivité sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

Aujourd'hui, parler d'emballage, c'est parler de transformation industrielle, de création de valeur ajoutée, de sécurité alimentaire, de compétitivité, d'innovation et d'emplois.

Mesdames et Messieurs,

Le **Plan National de Développement 2026-2030** place l'industrialisation au cœur de la stratégie de transformation structurelle de notre économie. Cette ambition repose sur le développement de chaînes de valeur intégrées, l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises, la montée en gamme de notre appareil productif et la valorisation locale de nos ressources.

Dans cette perspective, l'industrie de l'emballage constitue un secteur transversal et stratégique. Aucun développement durable des filières agricoles, agroalimentaires, pharmaceutiques ou manufacturières ne peut être envisagé sans une industrie de l'emballage performante, innovante et compétitive.

Notre ambition est de faire de la Côte d'Ivoire un pôle industriel de référence en Afrique de l'Ouest. Cette ambition exige des investissements dans les technologies, la qualité, les normes, les compétences, la recherche, les infrastructures d'essais et l'innovation.

C'est tout le sens de la politique gouvernementale de développement des **clusters industriels**, qui favorise les synergies entre entreprises, centres de recherche, universités, structures d'appui, investisseurs et pouvoirs publics.

Le **Cluster Plasturgie et Emballage** représente, à cet égard, un formidable levier de compétitivité. Il permettra d'accélérer l'innovation, de renforcer les capacités des entreprises, d'améliorer l'intégration locale des chaînes de valeur et de favoriser l'émergence de champions nationaux capables de rayonner sur les marchés régionaux et internationaux.

Mesdames et Messieurs,

La performance économique ne peut cependant être dissociée de la responsabilité environnementale.

Les défis liés à la gestion des déchets d'emballages, à la pollution plastique et à la préservation de nos ressources naturelles appellent une mobilisation collective.

C'est pourquoi le Gouvernement poursuit la mise en œuvre de la **Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)**, conformément aux orientations nationales en matière de développement durable. La REP constitue un levier essentiel pour faire évoluer notre modèle économique vers une véritable économie circulaire, dans laquelle les emballages sont conçus pour être réemployés, recyclés et valorisés.

Cette transformation ne pourra réussir qu'avec l'engagement de l'ensemble des acteurs : producteurs, importateurs, distributeurs, collectivités territoriales, recycleurs, consommateurs, organisations professionnelles, communautés scientifiques, acteurs informels et partenaires techniques et financiers.

L'innovation dans les matériaux, l'écoconception, le recyclage, la valorisation des déchets et l'amélioration des performances environnementales doivent désormais être considérés comme des facteurs de compétitivité.

Mesdames et Messieurs,

Notre vision est claire : faire de l'emballage un véritable moteur de l'industrialisation, de la compétitivité et de la transition écologique de notre pays.

Pour atteindre cet objectif, nous devons renforcer les compétences, promouvoir les métiers de l'emballage, développer les infrastructures de contrôle et d'essais, accompagner les entreprises dans leur mise en conformité avec les normes internationales et encourager la recherche ainsi que l'innovation.

Je salue à cet égard le travail réalisé par l'**Association des Professionnels de l'Emballage en Côte d'Ivoire (APECI)** et l'**Association Ivoirienne pour la Valorisation des Déchets Plastiques (AIVDP)**, qui contribue à fédérer les acteurs de la filière, à promouvoir les bonnes pratiques et à accompagner le développement d'un écosystème dynamique et innovant.

Je forme le vœu que cette Journée Mondiale de l'Emballage devienne, chaque année, un moment privilégié de dialogue entre les pouvoirs publics, le secteur privé, le monde académique et la société civile afin d'accélérer la transformation de notre industrie.

Ensemble, faisons de l'emballage un levier de création de richesse, d'emplois qualifiés, d'innovation et de développement durable.

Ensemble, faisons de la Côte d'Ivoire une référence régionale en matière d'emballage, d'économie circulaire et d'industrialisation responsable.

Je souhaite une excellente Journée Mondiale de l'Emballage à l'ensemble des acteurs de cette filière stratégique.

Je vous remercie.

Fait à Abidjan, le 6 septembre 2026